

SOUSCRIVEZ DU 23 MARS AU 7 AVRIL 2026

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE



Retrouvez toutes les informations sur :
<https://peg.saint-gobain.com>

ACCESSIBLE ÉGALEMENT SUR VOTRE
SMARTPHONE OU VOTRE TABLETTE !



SOMMAIRE



Station sommitale de la
Zugspitze
ALLEMAGNE

Sanctions de l'UE contre la Russie liées à la situation en Ukraine :

Conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 833/2014 et du règlement (CE) n°765/2006, tels que modifiés, l'offre du Plan d'Épargne Groupe Saint-Gobain 2026 n'est pas ouverte aux citoyens ou aux résidents de la Russie n'ayant pas un titre de séjour ou la nationalité d'un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de Suisse, et n'est pas ouverte aux citoyens ou aux résidents de la Biélorussie n'ayant pas un titre de séjour ou la nationalité d'un pays de l'Union Européenne.

03

LES MODALITÉS
DE SOUSCRIPTION

L'OFFRE 2026

07

09

INFORMATIONS
UTILES

GLOSSAIRE

10



L'OFFRE 2026

Dans le cadre du PEG 2026, vous avez la possibilité d'investir dans la Formule Classique et bénéficier de nombreux avantages.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'OFFRE 2026 ?

L'Offre 2026 permet de **devenir indirectement actionnaire de Saint-Gobain par biais d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)** en bénéficiant de conditions préférentielles : décote de 20 %.

En contrepartie, votre investissement est bloqué 5 ans et suit le cours de l'action à la hausse comme à la baisse. Ainsi que d'une contribution de l'employeur.

UNE SOUSCRIPTION À UN PRIX PRÉFÉRENTIEL

Le prix de souscription² de l'action correspond au prix de référence auquel est appliqué une **décote de 20 %**.

Le prix de souscription vous sera communiqué le **23 mars 2026** par voie d'affichage ainsi que sur le site Internet dédié au PEG :

<https://peg.saint-gobain.com/>.

UN ABONDEMENT VERSÉ PAR VOTRE ENTREPRISE

Votre investissement dans l'Offre 2026 comporte un risque de perte en capital compte tenu du fait que vous investissez dans un FCPE composé presque exclusivement d'actions cotées en bourse, dont la valeur peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Vous supportez un risque de perte de capital lié à la baisse éventuelle du cours de l'action.

Votre investissement n'est pas garanti.

¹ Ce FCPE est le Fonds Saint-Gobain Relais Monde 2026, spécialement créé pour accueillir vos investissements dans le cadre de l'offre 2026. Après l'augmentation de capital, ce fonds relais a vocation à être absorbé par le Compartiment Saint-Gobain Avenir du Fonds Saint-Gobain PEG Monde après décision du Conseil de Surveillance et agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

² Voir glossaire.



UNE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE GESTION ET TENUE DE COMPTE

Saint-Gobain prend en charge l'intégralité des frais de gestion du FCPE «Saint-Gobain PEG Monde» et la totalité des frais de tenue de Compte du PEG, à l'exception des transactions effectuées en dehors du PEG 2026*.

* Les modalités et les tarifs sont disponibles auprès du Teneur de Compte.

Hangzhou Yuhang Opera
CHINE



EXEMPLES D'INVESTISSEMENT

Montant de la souscription	€ 250.00	€ 1'025.00	€ 3'500.00	€ 8'000.00
Montant en francs suisses**	CHF 240.88	CHF 987.59	CHF 3'372.25	CHF 7'708
Abonnement	€ 250.00	€ 400.00	€ 400.00	€ 400
Investissement total	€ 500.00	€ 1'425.00	€ 3'900.00	€ 8'400
Valeur de souscription d'une part	€ 28.00*, soit ~ CHF 26.98**			
Nombre de parts FCPE reçues	17.86	50.89	139.29	300.00
Valeur vénale d'une action (part de FCPE) du 1 ^{er} jour de la période de souscription	En prenant comme base : € 35.00 soit* ~ CHF 33.72**			
Valeur fiscale d'une part de FCPE	CHF 33.72 x 74.883% = CHF 25.25			
Montant total de la valeur fiscale (sur le nombre de parts reçues (environ))	CHF 450.97	CHF 1'284.97	CHF 3'517.07	CHF 7'575.00
Montant de la souscription	CHF 240.88	CHF 987.59	CHF 3'372.25	CHF 7'708
Revenu imposable (environ)	CHF 210.09	CHF 297.38	CHF 144.82	CHF 0.00



Un simulateur d'abonnement est disponible sur le site
<https://peg.saint-gobain.com>

L'OFFRE 2026



Votre investissement est bloqué 5 ans.

Il existe néanmoins des cas de déblocage anticipé correspondant à des événements importants de la vie personnelle et professionnelle, permettant de débloquer vos avoirs avant l'échéance du délai d'indisponibilité.

Veillez vous référer au supplément local préparé pour votre pays afin de connaître les cas de déblocage applicables à votre pays.

Votre épargne évoluera comme l'action Saint-Gobain à la hausse comme à la baisse.

Dans 5 ans, vos avoirs seront disponibles et la valeur de vos parts reflètera le cours de l'action à cette date.



Tour Mohammed VI
MAROC



LA RÉTRACTATION 12 CAS DE RÉSILIATION ANTICIPÉE

- 1. Mariage ou conclusion d'un partenariat enregistré** du salarié.
- 2. Naissance ou adoption**, à partir du **troisième enfant**.
- 3. Divorce, séparation ou dissolution d'un partenariat enregistré**, lorsque la garde d'au moins un enfant est conservée.
- 4. Invalidité** du salarié, de son conjoint, de son partenaire enregistré ou de son enfant.
- 5. Fin du contrat de travail** du salarié.
- 6. Création ou reprise d'une entreprise** par le salarié, son conjoint, son partenaire dans le cadre d'un partenariat enregistré ou ses enfants.
- 7. Achat ou agrandissement de la résidence principale, ou rénovation de celle-ci à la suite d'une catastrophe naturelle.**
- 8. Situation de surendettement** du salarié.
- 9. Décès** du salarié, de son conjoint ou de son partenaire dans le cadre d'un partenariat enregistré.
- 10. Violences domestiques** exercées contre le salarié par son conjoint (ou ex-conjoint) ou par son partenaire dans le cadre d'un partenariat enregistré (ou ex-partenaire).
- 11. Utilisation des fonds pour des travaux de rénovation énergétique** de la résidence principale.
- 12. Achat d'un véhicule fonctionnant exclusivement à l'électricité et/ou à l'hydrogène.**

Ces douze cas sont ceux qui sont listés en droit français et figurent dans le règlement du Plan d'Épargne Groupe. Ces cas, pouvant être réduits selon les pays, sont décrits dans le supplément local de votre pays.

Vous bénéficiez de 100 % des dividendes éventuellement versés à compter de 2027.

Vous ne bénéficiez pas des dividendes éventuellement versés en 2026 au titre de 2025.

Ils seront réinvestis dans le fonds et convertis en parts du fonds qui deviendront disponibles à la date d'échéance et contribueront à augmenter le nombre de parts à la date d'échéance à laquelle ils se rapportent.

Votre investissement est soumis à un risque de perte en capital.

Si vous résidez dans un pays situé en dehors de la zone euro, la valeur de votre investissement est soumise aux fluctuations du taux de change entre l'euro et votre devise nationale.

Compte tenu de la concentration des risques sur les titres d'une seule entreprise dans le Fonds relais «Saint-Gobain Relais 2026 Monde» et dans le Compartiment « Saint-Gobain Avenir Monde » du FCPE «Saint-Gobain PEG Monde», il est recommandé à chaque souscripteur d'évaluer la nécessité de procéder à une diversification des risques de l'ensemble de son épargne financière. Veuillez vous référer au règlement du FCPE pour plus d'informations sur les risques associés.



Tour Saint-Gobain
FRANCE



RISQUE DE LIQUIDITÉ

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

Veuillez vous référer au règlement du FCPE pour plus d'informations sur les risques associés.



Un simulateur d'abondement est disponible sur le site
<https://peg.saint-gobain.com>

Les Modalités

de souscription

QUI PEUT SOUSCRIRE À L'OFFRE 2026 ?

Les collaborateurs du groupe Saint-Gobain qui, à la date de clôture de la période de souscription, le 7 avril 2026, justifient d'au moins trois mois d'ancienneté continue ou discontinue au sein de l'entreprise depuis le 1er janvier 2026.

COMMENT SOUSCRIRE ?

Vous pouvez souscrire en ligne ou par papier du 23 mars au 7 avril 2026.

Pour la souscription en ligne :

Vous pouvez vous inscrire sur le site <https://peg.saint-gobain.com>.

- Personnalisez l'adresse URL avec le lien direct correspondant à votre pays.
- Le site est **accessible sur mobile et tablette**.
- Cliquez sur le bouton « **Souscrire** » et saisissez vos **identifiants de connexion** qui vous ont été envoyés par e-mail.
- Cliquez sur « **Continuer** », puis sur « **Première connexion / Mot de passe oublié** ».
- Vous recevrez un **lien vous permettant de personnaliser votre mot de passe**.
- Indiquez ensuite les **montants que vous souhaitez investir**.
- Une fois vos informations validées, vous recevrez un **e-mail de confirmation**.
- Le **récapitulatif de votre souscription** peut être téléchargé en vous connectant à la page de souscription.
- Vous pouvez **modifier votre souscription jusqu'au dernier jour de la période de souscription**

Chapelle Royale de
Versailles
FRANCE



COMMENT PAYER MA SOUSCRIPTION ?

Vous versez le montant total de votre souscription **au plus tard le 7 avril 2026** sur le compte de votre employeur.



Un simulateur **d'abondement** est disponible sur le site <https://peg.saint-gobain.com>

➤ PENSEZ AU RÉINVESTISSEMENT DE VOS AVOIRS DISPONIBLES

Pour participer au PEG, vous pouvez recycler vos avoirs disponibles !

À réception de votre remboursement vous pouvez alors réinvestir tout ou partie de votre épargne dans le PEG sous la forme d'un versement volontaire.

Il est important de noter que si vous choisissez de réinvestir votre épargne dans l'Offre 2026, vous bénéficiez de l'abondement et du prix de souscription décoté.

Les sommes seront bloquées à nouveau 5 ans.

➤ COMBIEN INVESTIR ?

Vous pouvez verser au total jusqu'à 25 % de votre rémunération annuelle brute.

➤ QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE SUR-SOUSCRIPTION ?

L'augmentation de capital est plafonnée à 6,125 millions d'actions entraînant une réduction si les demandes dépassaient l'offre.

En cas de réduction, nous attirons votre attention sur les points suivants, seul le montant réduit de votre versement volontaire sera prélevé sur votre compte bancaire. Pour connaître les règles précises de la réduction, vous êtes invité à consulter le règlement du PEG disponible sur <https://peg.saint-gobain.com>.



Landesbank Baden-
Württemberg
ALLEMAGNE



QUE DEVIENT VOTRE ÉPARGNE À LA FIN DE LA PÉRIODE DE BLOCAGE ?

À LA FIN DE LA PÉRIODE DE BLOCAGE, DEUX OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

OPTION 1

Vous conservez vos avoirs : ils restent disponibles et suivent l'évolution du cours de l'action Saint-Gobain, à la hausse comme à la baisse.

OPTION 2

Vous demandez le rachat de tout ou partie de vos parts.

INFORMATIONS

UTILES

QUI CONTACTER DURANT L'OFFRE 2026 ?

Pour toute question sur le PEG 2026, vous pouvez contacter votre correspondant PEG.

COMMENT SUIVRE VOTRE ÉPARGNE APRÈS L'OPÉRATION ?

Le site Internet www.amundi-ee.com/account

Il vous donne un accès permanent gratuit à vos comptes d'épargne salariale ainsi qu'une information complète sur les cas de déblocage anticipé.

CALENDRIER DU PEG 2026



Le Groupe Saint-Gobain se réserve la possibilité de modifier les dates indiquées ou de suspendre l'opération jusqu'à la date de fixation du prix de souscription, le 23 mars 2026.

AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations au sujet de l'Offre 2026, veuillez-vous référer au supplément local préparé pour votre pays, le Document d'Information Clé (« DIC ») et le règlement du FCPE. Nous vous encourageons à consulter le Document d'Enregistrement Universel 2025 de la Compagnie de Saint-Gobain et tout autre document faisant l'objet d'une publication périodique, notamment les rapports financiers qui sont disponibles sur le site internet de la Compagnie de Saint-Gobain (www.saint-gobain.com). Ces documents contiennent des informations importantes sur les activités de la société concernée, sa stratégie et ses objectifs, ainsi que sur les facteurs de risque inhérents à la société et à ses activités, et sur ses résultats financiers. Les informations contenues dans la présente brochure vous sont communiquées exclusivement à titre d'information. En cas de divergence, les documents réglementaires et contractuels s'appliquent. La décision de souscrire à l'Offre 2026 vous revient entièrement. Les documents communiqués ou mis à votre disposition ne modifient en aucun cas vos conditions d'emploi, ne modifient pas votre contrat de travail et ne font pas partie intégrante de celui-ci. Les avantages reçus par le biais de cette offre ne seront pas réputés faire partie de votre rémunération aux fins du calcul de vos avantages ou droits à venir. L'opportunité de participer à l'Offre 2026 ne présuppose en aucune manière l'existence d'offres futures, ni l'opportunité de participer éventuellement à celles-ci.

GLOSSAIRE

CONSEILS DE SURVEILLANCE

Le rôle des Conseils de Surveillance est de contrôler le fonctionnement et la gestion financière des FCPE (Fonds Communs de Placement d'Entreprise). La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance est de 5 ans.

DÉCOTE

Réduction accordée sur le prix de référence de l'action.

DIVIDENDE

Partie du bénéfice net d'une société distribuée aux actionnaires et réinvestis dans le FCPE dans le cadre de l'Offre, augmentant ainsi le nombre de parts du Fonds.

FONDS SAINT-GOBAIN AVENIR

Ce fonds est classé dans la catégorie « investi en titres cotés de l'entreprise ». Il regroupe l'ensemble des avoirs du PEG en France année après année. La société de gestion de ce Fonds est Amundi Asset Management.

FONDS SAINT-GOBAIN RELAIS 2026 MONDE

Ce fonds a été spécialement créé pour accueillir les investissements des souscripteurs à l'Offre 2026.

PRIX DE RÉFÉRENCE

Moyenne des cours de Bourse de l'action Saint-Gobain à l'ouverture durant la période de référence (correspondant à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Saint-Gobain précédant la date de fixation du prix, soit du 23 février au 20 mars 2026 inclus).

PRIX DE SOUSCRIPTION DE L'ACTION

Correspond au prix de référence auquel est appliquée une décote égale à 20 %. Le Président-Directeur Général devrait arrêter le prix de souscription le 23 mars 2026.

Complexe résidentiel Illa del Mar
ESPAGNE



Coordonnées bancaires

Destinataire :	Saint-Gobain Weber AG, 5405 Baden-Dättwil
IBAN :	CH92 0025 7257 7025 1501 K
Informations suppl. :	PEG 2026

Destinataire :	KBS AG, 5106 Veltheim
IBAN :	CH37 0023 1231 1193 9901 B
Informations suppl. :	PEG 2026

Destinataire :	Rigips AG, 5405 Baden-Dättwil
IBAN :	CH79 0022 6226 1644 2101 V
Informations suppl. :	PEG 2026

Destinataire :	Saint-Gobain Isover SA, 1522 Lucens
IBAN :	CH47 0023 5235 3846 0001 X
Informations suppl. :	PEG 2026



Coordonnées bancaires

Destinataire :	Sanitas Troesch AG, 3018 Bern
IBAN :	CH13 0023 5235 8375 2001 E
Informations suppl. :	PEG 2026

Destinataire :	Vetrotech Saint-Gobain International AG 3175 Flamatt
IBAN :	CH14 0026 0260 1373 2401 A
Informations suppl. :	PEG 2026

Destinataire :	Swisspacer, 8574 Lengwil Vetrotech Saint-Gobain International AG
IBAN :	CH14 0026 0260 1373 2401 A
Informations suppl. :	PEG 2026

